Document generated on 06/02/2025 5:06 p.m.

Ethnologies

Culture, institution et savoir. Sous la direction d'André Turmel (Québec : Presses de l'Université Laval, collection « Culture française d'Amérique », 1996.230 p., ISBN : 2-7637-4798-9.)

Dominique Marshall

Volume 20, Number 1-2, 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1087753ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1087753ar

See table of contents

Publisher(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (print)
1708-0401 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Marshall, D. (1998). Review of [*Culture, institution et savoir*. Sous la direction d'André Turmel (Québec : Presses de l'Université Laval, collection « Culture française d'Amérique », 1996.230 p., ISBN : 2-7637-4798-9.)]. *Ethnologies*, *20*(1-2), 255–258. https://doi.org/10.7202/1087753ar

Tous droits réservés © Ethnologies, Université Laval, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Ontario français, en Acadie, dans l'Ouest canadien, en France etc., on peut lire les conflits politiques, ethniques, linguistiques, historiques qui animent ces provinces et nations, on peut évaluer le statut de ses grandes institutions (Église, État, Université) et des différents groupes qui la composent.

Discipline à portée politique et éthique l'ethnologie doit-elle, comme le suggèrent certains dans leur présentation, assurer un rôle social, doit-elle faire plus d'effort pour s'extraire des cadres universitaires et se faire une place dans la vie de la cité ? Si tel est le cas, se pose la question des moyens de diffusion à adopter. Les revues, restant cantonnées à un public spécialisé, sont insuffisantes. De grands pas sont encore à accomplir dans le domaine de la muséologie, et l'implication plus directe de l'ethnologue dans la vie collective et les débats qui l'animent reste à préciser. Enfin, toutes les portes de l'altérité n'ont pas été ouvertes par l'ethnologie et d'autres dialogues restent à établir car, ainsi que le souligne Laurier Turgeon dans sa présentation, les regards des chercheurs canadiens sont encore fortement ethnocentrés de par le choix des thématiques et des terrains d'observation, à l'heure où l'ethnologie française s'ouvre de plus en plus au reste de l'Europe et que, aux États-Unis, les recherches dépassent largement les frontières nationales.

Katia Malaussena
Université Paris XIII (CRIDAF) et Université Laval (CÉLAT)
Paris, France et Québec, Québec

Culture, institution et savoir. Sous la direction d'André Turmel (Québec : Presses de l'Université Laval, collection « Culture française d'Amérique », 1996. 230 p., ISBN : 2-7637-4798-9.)

Il y a trois ans, le sixième séminaire sur la culture d'expression française en Amérique du Nord invitait chercheurs et praticiens des institutions à se pencher sur les relations que les institutions entretiennent avec la culture, aussi bien comme porteuses que comme productrices des « modes d'intelligibilité du réel » (p. 1). Constatant « le retour du concept d'institution », le directeur de la rencontre, le sociologue de l'enfance André Turmel, proposait une définition ouverte « un ensemble de dispositions et d'aménagements qui sont culturellement et socialement construits autour d'une activité sociale et qui tendent à se perpétuer dans l'espace et le temps » (p. 8). Les onze contributions

abordent les thèmes chers aux théoriciens de l'institution : l'université (Raymond Segal et Guy Rocher), les professions (Dominique Thibault, sur la formation des instituteurs), la famille (Jacques Henripin), l'enfermement (Gérard Fabre, du CNRS d'Aix-en-Provence, sur la quarantaine), la prévention sanitaire (Francine Saillant), les musées (Raymond Montpetit et John Porter), les bibliothèques (Marcel Lajeunesse et Jean-Pierre Côté) et le droit civil (Tommy Tremblay).

À côté d'une réflexion portant sur le sens du concept, celui par exemple de la distinction entre établissement, organisation et institution, la prestation de l'auteur principal attribue à la notion d'institution la vertu d'attirer l'attention sur la relation entre « institution et environnement », sur les logiques des constructions sociales, et surtout sur la nature des forces de « rationalisation » relevées par Max Weber. À l'aide du cas de l'université, il avance que l'analyse des rituels, des normes et de la « pensée instituée » (p. 17) permett de comprendre la relation entre individus et ordre social. Elle permet de parler à la fois du domaine de la contrainte, de la résistance et de la contestation, et du domaine « des anticipations stables et réciproques », « des processus sociaux qui reposent sur la *confiance* même si le risque d'exploitation n'est pas exclus » (Boudon et Bourricaud 1986).

L'enquête sur la prévention sanitaire a l'avantage de mettre en rapport « différents construits de prévention ». Saillant analyse enquêtes orales et prescriptions écrites du Québec du dernier siècle pour montrer comment l'importance populaire du « contrôle du corps » a cédé le pas à la « conception de contrôle interne » des professionnels. L'étude de la quarantaine offre un examen encore plus riche des « conditions de naissance » d'une institution. Elle aussi met en relation les différents « paquets de traits » qui entourent le complexe central, en se demandant « quelle est la [...] cohérence de ces liens » (Boudon et Bourricaud 1986). Cependant, l'institution n'apparaît plus sous le seul angle du contrôle et de la résistance, mais comme un « réceptacle culturel » où, en l'absence de connaissances solides sur les grandes maladies meurtrières que furent la peste et la tuberculose, connaissances populaires et médicales en sont arrivées à privilégier la quarantaine au terme de négociations renouvelées.

Trois auteurs examinent chacun une articulation particulière des institutions et de la culture. Il s'agit de Montpetit, qui cherche à relier l'histoire générale des musées à celle des transformations de la politique. Il s'intéresse à l'existence de différents modes d'exposition, celui du spectacle de l'Antiquité,

où « un petit nombre de choses étaient montrées aux foules rassemblées », et celui de la surveillance des sociétés « populistes démocratiques », où « beaucoup de choses "font tableau" et sont exposées à l'intention du grand nombre » (p. 145). À ces correspondances il ajoute les transformations de la technologie. Comme Michel Foucault dont il s'inspire, il assume l'existence « d'idéaux sociaux consensuels », en se penchant sur leur forme plutôt que sur la dynamique de leur formation. Il s'agit aussi de Tremblay, qui rappelle l'amenuisement de la place du droit civil dans l'identité canadienne-française. Enfin, Lajeunesse résume les résultats de recherches abondantes sur l'histoire des buts changeants des bibliothèques publiques. Il identifie les acteurs qui ont influencé l'institution de la « lecture publique », au Québec depuis le XIXe siècle, dans un article qui rappelle la force et l'influence de l'anti-étatisme des élites religieuses.

D'autres communications s'en tiennent à présenter les caractéristiques d'une institution donnée et à repérer des transformations, sans que les auteurs ne se penchent systématiquement sur les incidences culturelles des phénomènes qu'ils relatent, sans non plus qu'ils s'engagent directement dans les discussions théoriques ouvrant l'ouvrage. Apparaissent des exemples de « cohésion » et de « contradiction » qui portent les lecteurs à réfléchir. En particulier, Porter rend compte des voies par lesquelles le Musée du Québec, dont il est le directeur, a été en relation avec son contexte depuis sa fondation au début du siècle. À l'aide d'exemples évocateurs, il aborde les attentes légitimes des visiteurs, le sens de la responsabilité professionnelle des experts travaillant au Musée et celui des chercheurs universitaires associés ; enfin, plus largement, il se penche sur la délégation, par la collectivité, de la fonction de préserver la mémoire. De même, Thibault expose le modèle de formation des maîtres d'avant-guerre, où l'autorité morale et intellectuelle de l'instituteur reposait sur ses connaissances scolaires, et celui des années 1950, où les « professionnels de l'enseignement » se distinguaient désormais par un savoir psychologique sur les processus d'acquisition des connaissances. Côté témoigne pareillement des débats et des enjeux immédiats qui entourent l'informatisation des bibliothèques universitaires.

Segal, quant à lui, livre des propositions générales et personnelles pour la compréhension des transformations de l'université depuis le Moyen Âge, dont il est l'historien, et qui ont présidé à l'avènement d'un savoir critique et autonome. Il expose la richesse des « principes fondateurs », pour ensuite exposer les signes de son érosion et douter de la permanence de l'institution. Sur le

même ton, le sociologue Guy Rocher rapporte de ses travaux sur la recherche dans les universités québécoises un portrait inquiétant de l'« aspect régulateur » de l'institution. Les contrôles excessifs caractéristiques de la nouvelle valeur centrale de l'excellence, l'accent sur la « pertinence sociale » et le « partenariat » qui les accompagnent, ont mené à des changements rapides des pratiques des chercheurs. Ceux-ci, écrit Rocher, menacent la légitimité même de l'université, la condition même de la permanence des « aspects régulateurs ». Au terme d'un résumé des principaux traits démographiques des familles québécoises, le démographe Jacques Henripin déplore pour sa part « l'éthique collective molle » qui contribuerait principalement à la « désinstitutionnalisation familiale ».

La collection est aussi disparate qu'elle est stimulante. Il est dommage que plusieurs débats soient laissés en plan, alors que le matériau existant se serait bien prêté à un article de synthèse. En particulier, André Turmel avait engagé les participants à réfléchir sur les particularités des institutions québécoises, en insistant avec Fernand Dumont sur l'importance de la permanence, qui caractérise les institutions, pour l'étude de la mémoire. En 1987, Dumont voyait un problème dans le fait que les Québécois avaient tendance à ne concevoir la passé que comme « l'image que se donnait d'elle-même la société d'hier » (p. XII). Lajeunesse présente bien quelques éléments de comparaison avec les bibliothèques ontariennes, Côté et Porter ont bien conscience de la nature internationale des transformations des pratiques professionnelles, mais l'ouvrage offre peu d'éléments pour répondre à une question qui est pourtant bien posée. Peut-être faudra-t-il attendre que la notion d'institution soit définitivement de retour pour que l'histoire culturelle de la Révolution tranquille du bas vers le haut, à laquelle convie Turmel, soit pratiquée de façon plus systématique.

Référence

Raymond Boudon et Françoise Bourricaud, 1986, « Institutions » : 327-334, *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris, Presses universitaires de France.

DOMINIQUE MARSHALL
Carleton University
Ottawa, Ontario